

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 25 JUN 2015**

Délibération
n°2015.06.258

Créances éteintes :
budget
développement
économique - budget
camping - budget
déchets végétaux -
budget
assainissement -
budget SPANC

LE VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE QUINZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **19 juin 2015**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, François NEBOUT, André BONICHON, Gérard BRUNETEAU, Danielle BERNARD, Jacky BONNET, Mireille BROSSIER, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, Catherine PEREZ, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Gérard DEZIER à Denis DOLIMONT, Bernard CONTAMINE à Anne-Marie BERNAZEAU, Patrick BOURGOIN à Véronique DE MAILLARD, Samuel CAZENAVE à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Danielle CHAUVET à Joël GUITTON, Catherine DEBOEVERE à Annie MARAIS, Elisabeth LASBUGUES à Philippe VERGNAUD, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Isabelle LAGRANGE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN à Françoise LEGRAND, Jean-Luc VALANTIN à Yannick PERONNET

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, François ELIE

Absent(s) :

Gérard DEZIER, Bernard CONTAMINE, Patrick BOURGOIN, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Catherine DEBOEVERE, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Jean-Philippe POUSSET, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 25 JUIN 2015

**DELIBERATION
N° 2015.06.258**

RESSOURCES ET PROSPECTIVES / FINANCES

Rapporteur : Madame GODICHAUD

**CREANCES ETEINTES : BUDGET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - BUDGET CAMPING
- BUDGET DECHETS VEGETAUX - BUDGET ASSAINISSEMENT - BUDGET SPANC**

Monsieur le trésorier et comptable du GrandAngoulême, chargé du recouvrement des recettes émises par cette dernière, vient d'adresser à l'agglomération des titres pour lesquels aucune action en recouvrement n'est possible. On parle alors de « créances éteintes ».

La créance est éteinte lorsqu'une décision juridique extérieure définitive prononce son irrécouvrabilité. Celle-ci s'impose à la collectivité et doit être constatée par l'assemblée délibérante.

Toutefois des provisions ont été constatées en 2013, sur demande du comptable du GrandAngoulême, sur le budget annexe développement économique pour Air Système (5 266,81 €), Charente Enrobés (1 162,34 €), sur le budget annexe camping pour MTE (74 868,38 €) et sur le budget annexe déchets végétaux pour Esprit Jardin (616,00 €). Ces provisions feront l'objet d'une reprise en 2015.

Ces créances éteintes sont présentées par budget en annexe jointe.

Vu l'avis favorable de la commission ressources-prospectives du 10 juin 2015,

Je vous propose donc :

D'ACCEPTER les créances éteintes pour un montant :

- de **28 944,25 € HT** pour le budget développement économique,
- de **74 868,38 € HT** pour le budget camping,
- de **808,84 € HT** pour le budget déchets végétaux,
- de **1 639,52 € HT** pour le budget assainissement,
- de **144,91 € TTC** pour le budget eau potable,
- et de **90,00 € TTC** pour le budget SPANC.

DE PROCEDER à la reprise de provisions pour un montant :

- de **6 429,15 € HT** pour le budget développement économique,
- de **74 868,38 € HT** pour le budget camping,
- et de **616,00 € HT** pour le budget déchets végétaux.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

09 juillet 2015

Affiché le :

09 juillet 2015

Liste des Créances éteintes - Budget DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

N° liste	Nom	Année	Objet de la créance	Montant HT	M otif de l'irrecouvrabilité
3304249991	TH Gaines et Ventilations 2 impasse du Clos de la Loge 16000 Angoulême Locataire Bât 10A Les Molines	2009	Loyer Juillet 2009	275,42 €	Décision du Tribunal de Commerce du 06/06/12 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2009	Loyer Août 2009	275,42 €	
		2009	Taxes foncières 2010	212,31 €	
		2009	Charges locatives 2009	149,43 €	
				912,58 €	
3313831284	AIR SYSTEMES 21 rue Chateaubriand 92500 Rueil-Malmaison Locataire Bât 9 Les Molines	2011	Loyer Novembre 2011	32,61 €	Décision du Tribunal de Commerce du 16/01/14 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2012	Loyer Septembre 2012	385,24 €	
		2012	Loyer Octobre 2012	385,24 €	
		2012	Loyer Novembre 2012	385,24 €	
		2012	Loyer Décembre 2012	385,24 €	
		2012	Taxes foncières 2012	1 120,00 €	
		2013	Loyer Janvier 2013	385,24 €	
		2013	Charges locatives 2011-2013	300,00 €	
		2013	Loyer Février 2013	385,24 €	
		2013	Loyer Mars 2013	385,24 €	
		2013	Loyer Avril 2013	385,24 €	
		2013	Loyer Mai 2013	385,24 €	
		2013	Loyer Juin 2013	166,94 €	
		2013	Taxes foncières 2013	510,00 €	
				①	

Commune	Agglomération du Grand Angoulême	Année	Objet de la créance	Montant HT	Motif de l'irrecouvrabilité
3303904732	SMP Bâtiment Aragon n°32 Rue des Poètes 16470 Saint Michel Locataire Bât 4 Les Moline	2009	Taxes foncières 2009	348,79 €	Décision du Tribunal de Commerce du 06/03/14 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2009	Loyer Décembre 2009	766,17 €	
		2010	Loyer Janvier 2010	734,78 €	
		2010	Loyer Février 2010	734,78 €	
		2010	Loyer Mars 2010	734,78 €	
		2010	Loyer Avril 2010	734,78 €	
		2010	Loyer Mai 2010	734,78 €	
		2010	Taxes foncières 2010	1 442,60 €	
		2010	Charges locatives 2009	398,49 €	
		2011	Loyer Novembre 2011	744,10 €	
		2011	Taxes foncières 2011	2 065,02 €	
		2011	Charges locatives 2010	129,38 €	
		2012	Loyer Février 2012	781,38 €	
		2012	Loyer Avril 2012	781,38 €	
		2012	Loyer Mai 2012	781,38 €	
		2012	Loyer Juin 2012	781,38 €	
		2012	Loyer Juillet 2012	781,38 €	
		2012	Loyer Août 2012	781,38 €	
		2012	Loyer Septembre 2012	781,38 €	
		2012	Loyer Octobre 2012	781,38 €	
2012	Loyer Novembre 2012	781,38 €			
2012	Charges locatives 2011-2012	400,00 €			
2012	Taxes foncières 2012	1 925,31 €			
				18 926,18 €	
3303912784	Technique Gouttière Alu Lieu-dit La Chaussée 16140 Villejésus Locataire Bât 7B Les Moline	2010	Loyer Mai 2010	171,36 €	Décision du Tribunal de Commerce du 11/07/12 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2010	Taxes foncières 2010	279,12 €	
		2010	Charges locatives 2009	149,43 €	
3301177609	Charente Enrobés Bd Salvador Allende 16340 Isle d'Espagnac Locataire Bât Pôle Mécanique	2011	Taxes foncières 2010	692,04 €	Décision du Tribunal de Commerce du 02/10/12 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2011	Taxes foncières 2011	306,33 €	

N°liste	Nom	Année	Objet de la créance	Montant HT	Motif de l'irrecouvrabilité
3309728224	Adnet Consulting 70 rue Jean Doucet 16470 Saint Michel Locataire B2P2 Pépinière Grand Girac	2013	Paiement peinture murs et plinthes suite à départ (pour restitution caution)	42,80 €	Décision du Tribunal de Commerce du 08/01/15 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
				42,80 €	
3300709431	Tribal Touch 78/81 rue de l'Epineuil 16710 Saint Yrieix Locataire 135 m² du Bât "studio et tournage"	2008	Loyer + charges Octobre 2008	95,81 €	Décision du Tribunal de Commerce du 03/10/13 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2008	Loyer + charges Novembre 2008	590,63 €	
		2008	Loyer + charges Décembre 2008	590,63 €	
		2009	Loyer + charges Janvier 2009	590,63 €	
				1 867,70 €	
			TOTAL	28 944,25 €	

① Une provision pour créance douteuse a été effectuée par mandat n°19 du 10/01/14 (art 6817) pour 5 266,81 €.

② Une provision pour créance douteuse a été effectuée par mandat n°20 du 10/01/14 (art 6817) pour 1 162,34 €.

Elles feront donc l'objet d'un titre pour reprise sur provision (art 7817) et un mandat pour créances éteintes (art 6542).

Liste des Créances éteintes - Budget CAMPING

N° liste	Nom	Année	Objet de la créance	Montant HT	M otif de l'irrécouvrabilité
3324112156	MTE 16 Viville 16430 Champniers	2012	Pénalités de retard exécution prestations lot 14	74 868,38 €	Décision du Tribunal de Commerce du 20/11/14 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
				③ 74 868,38 €	

③ Cette somme a été provisionnée pour créance douteuse par mandat n°358 du 19/12/13 (art 6815).

Elle fera donc l'objet d'un titre pour reprise sur provision (art 7815) et un mandat pour créances éteintes (art 6542).

Liste des Créances éteintes - Budget DECHETS VEGETAUX

N° liste	Nom	Année	Objet de la créance	Montant HT	M otif de l'irrécouvrabilité
3311267621	ESPRIT JARDIN Chez Renard 16560 Jauldes	2010	Vente de compost	174,41 €	Décision du Tribunal de Commerce du 30/05/13 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
		2011	Vente de compost	409,49 €	
		2012	Vente de compost	179,44 €	
				④ 763,34 €	
3301716298	Entreprise de travaux location 12 route Sablière 16600 Touvre	2007	Vente de compost	45,50 €	Décision du Tribunal de Commerce du 28/10/12 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
				45,50 €	
			TOTAL	808,84 €	

④ Une provision pour créance douteuse a été effectuée par mandat n°106 du 10/01/14 (art 6817) pour 616,00 €.

Elle fera donc l'objet d'un titre pour reprise sur provision (art 7817) et un mandat pour créances éteintes (art 6542).

Liste des Créances éteintes - Budget ASSAINISSEMENT

N° liste	Nom	Année	Objet de la créance	Montant HT	Motif de l'irrécouvrabilité
3326331814	SIRANLI Memeth 2 rue Raymond Poincaré 16000 Angoulême	2013	Redevance assainissement	717,30 €	Décision du Tribunal de Commerce du 06/06/12 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
				717,30 €	
3326331810	UZUNOV Sevdalin 47 boulevard de Bury 16000 Angoulême	2013	Redevance assainissement	116,77 €	Décision du Tribunal d'Instance du 03/02/14 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 28/11/13
				116,77 €	
3327911964	DUMAS Céline 2 rue de la Cartonnerie 16400 La Couronne	2013	Redevance assainissement	161,68 €	Décision du Tribunal d'Instance du 26/12/13 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 15/10/13
				161,68 €	
3301142226	ALITI Stéphanie 8 Les Courbes Versennes 16440 Roullet	2006	Redevance assainissement	141,94 €	Décision du Tribunal d'Instance du 25/09/14 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 12/08/14
				141,94 €	
	FRAFIL Arnaud 2bis place Chapelle Saint Roch 16000 Angoulême	2010	Redevance assainissement	127,22 €	Décision du Tribunal d'Instance du 26/11/12 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 28/06/12
				127,22 €	
3320369115	MIRAGLIO Caroline 64 route de Paris 16160 Gond Pontouvre	2011	Redevance assainissement	240,09 €	Décision du Tribunal d'Instance du 15/09/14 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 12/08/14
				240,09 €	
4300129334	MAGRET Christiane 15bis rue de la Grand Font 16000 Angoulême	2003	Redevance assainissement	134,52 €	Décision du Tribunal d'Instance du 23/06/14 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 14/05/14
				134,52 €	
4300129894	DEBAT Marie José 10 rue Neuve 16800 Soyaux	2004	Redevance assainissement	109,10 €	Décision du Tribunal d'Instance du 09/03/15 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 15/01/15
				109,10 €	
			TOTAL	1 748,62 €	

Liste des Créances éteintes - Budget EAU POTABLE

N° liste	Nom	Année	Objet de la créance	Montant TTC	Motif de l'irrecouvrabilité
3301142226	ALITI Stéphanie 8 Les Courbes Versennes 16440 Roullet	2006	Facture eau	144,91 €	Décision du Tribunal d'Instance du 25/09/14 Effacement total de la dette suite à commission de surendettement du 12/08/14
				144,91 €	

Liste des Créances éteintes - Budget SPANC

N° liste	Nom	Année	Objet de la créance	Montant TTC	Motif de l'irrecouvrabilité
3325806546	Entreprise Ghedir Mourad 270 avenue de la République 16340 Isle d'Espagnac	2013	Redevance assainissement non collectif	90,00 €	Décision du Tribunal de Commerce du 16/10/14 Clôture pour insuffisance d'actifs - Liquidation judiciaire
				90,00 €	